



Extrait du Classes actus 2018

<http://classes-actus-2018.ac-rennes.fr/spip.php?article235>

# Les fake news dans le sport

- Finistère - 0291592Y-Collège Auguste Brizeux, Quimper -

Date de mise en ligne : mercredi 11 avril 2018

---

**Classes actus 2018**

---

Une photo circule sur Twitter... Celle d'un combattant de l'État islamique, le visage voilé, qui ne serait autre que le milieu de terrain français Lassana Diarra. Cette rumeur provient d'un article du Daily Mirror paru le 4 avril 2014, affirmant que c'était un ancien joueur d'Arsenal. Alerté, Diarra, alors au Lokomotiv Moscou, poste donc une photo de lui dans un avion entouré de ses coéquipiers avec une légende : « En Syrie lol la blague ! ». Beau joueur en toutes circonstances.

En mai 2017, des messages de soutien à la famille de Bryan Habana, joueur de rugby international sud-africain, arrivent rapidement sur Twitter. Selon un article paru sur le site du Houston News qui est partagé à la vitesse grand V sur les réseaux sociaux, le rugbyman serait décédé par balles à Paris. Quelques heures plus tard, Bryan Habana poste une vidéo où il rassure ses fans depuis sa villa du sud de la France. On comprend que la blague a eu du mal à passer.

Ces deux exemples montrent que les fake news sont présentes dans beaucoup de sports. Dans les sports collectifs circulent des rumeurs de transferts mais aussi, comme dans tous les sports, des rumeurs sur la vie personnelle (maladie, blessure, arrêt d'une carrière, décès etc...) et des rumeurs sur la tricherie et le dopage. Certains sites donnent volontairement des fausses informations pour susciter le rire, à coups de blagues et de jeux de mots en prévenant le lecteur. Ainsi, Footballfrance.fr est un « site d'informations parodiques consacré au football. Rien de ce qui est présent sur ce site n'est vrai, les personnes interrogées pour les besoins des articles n'existent pas, tout est faux ». Les sportifs peuvent par la suite démentir les rumeurs ou les confirmer sur les réseaux sociaux, en conférence de presse, ou dans les journaux.

Le président Macron s'exprimait récemment, en janvier 2018, sur le sujet des fake news sur lesquelles il veut légiférer. Suite à des rumeurs sur sa vie personnelle ou des diffusions de documents privés de la part de médias russes pendant sa campagne électorale de 2017, il souhaite « faire évoluer notre dispositif juridique pour protéger la vie démocratique de ces fausses nouvelles ». Il a déclaré : "Quand des organes de presse répandent des contrevérités infamantes, ce ne sont plus des journalistes, ce sont des organes d'influence. On va se dire les choses en vérité, Russia Today et Sputnik (NDLR : les médias russes en question) ne se sont pas comportés comme des organes de presse mais comme des organes de propagande mensongère", avait-il lancé à une journaliste de Russia Today, ajoutant qu'il ne "cédera rien sur le sujet". Il a ainsi annoncé qu'en période électorale, « les plateformes se verront imposer des obligations de transparence accrue sur tous les contenus sponsorisés afin de rendre publique l'identité des annonceurs et de ceux qui les contrôlent, mais aussi de limiter les montants consacrés à ces contenus. »

En 2018, on peut noter un très grand accroissement des intox dans le milieu du sport. Cela arrive à cause des très grands enjeux médiatiques. Les journalistes veulent être les premiers à écrire un article sur une nouvelle information pour vendre plus, au détriment parfois de la véracité des faits. Les lecteurs peuvent être dupés à leur insu et à leur tour partager des rumeurs.

Esteban, Romain, Tim